

Le président de l'Autorité de la ZFN: «Des efforts ont été consentis pour la création d'un climat d'investissement optimal à Nouadhibou»

Lire pages 6-7

# HORIZONS

Environnement: Journée pour la contribution à l'assainissement des plages de Nouakchott

Lire page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATIONS - ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIE NNE D'INFORMATION

N° 7006 DU LUNDI 24 AVRIL 2017

PRIX : 200 UM

## Seconde édition de la Foire des associations de jeunesse



Les activités de la 2<sup>e</sup> édition de la Foire des associations et des clubs de jeunesse ont démarré, vendredi, dans les locaux du Musée national à Nouakchott.

L'événement a pour objectif de permettre à 60 associations et clubs actifs dans le domaine de la jeunesse d'échanger leurs expériences et connaissances et de suivre des exposés trois jours durant

La cérémonie d'ouverture a été supervisée par le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Ould Djibril, qui a indiqué que les stratégies mises en place par le gouvernement sont élaborées conformément à l'attention accordée à la jeunesse par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz.

Lire page 3

## Economie: Formation en gestion d'entreprises et de petits projets



Les travaux d'une session de formation dans le domaine de l'entrepreneuriat et des petits projets a démarré, vendredi, à Nouakchott.

La session, qui dure quatre jours, est organisée par le ministère de l'Economie et des Finances avec la collaboration du Centre arabe d'Entrepreneuriat et d'Investissement affilié à l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel.

La rencontre a pour objectif de doter les participants des

outils et compétences méthodologiques et de programmes conformes aux normes internationales en entrepreneuriat.

L'organisation de cette session constitue la première étape de la stratégie nationale pour le développement humain dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative "Produire en Mauritanie".

Lire page 4

## Droits de l'Homme: Clôture de l'atelier de renforcement des capacités du MNPT



L'atelier de renforcement des capacités du Mécanisme National de Prévention de la Torture (MNPT) a pris fin vendredi dernier, à Nouakchott. A cette occasion, le Dr. Mohamed Lemine Ould Hales, président du MNPT, a exprimé sa satisfaction pour le volume et le niveau de la coopération existant entre son organisme et l'Association de Prévention de la Torture de Genève.

Il a ajouté que les trois sessions or-

ganisées auparavant par l'Association de Prévention de la Torture de Genève ont permis de doter les membres du Mécanisme de connaissances essentielles en la matière, ce qui ne manquera pas de se refléter sur leurs performances et leurs capacités pour finalement mieux assumer leur mission.

Lire page 4

## Les auteurs du hold-up de l'agence BMCI de Tevragh Zeina arrêtés



La police nationale a appréhendé trois (3) des auteurs présumés du vol à main armée commis le 7 avril 2017 au niveau de l'agence de la Banque Mauritanienne pour le Commerce et l'Investissement (BMCI) de Tevragh Zeina à Nouakchott.

S'agissant des faits, le commissaire Ali Ould Limam, de la police judiciaire, a précisé que le vendredi 7 avril courant, un gang criminel crapuleux composé de quatre éléments armés a commis un vol à main armée au niveau de l'Agence BMCI du quartier dit du Centre émetteur à Nouakchott et a réussi à s'emparer, sous la menace des armes, de 29 millions 870 mille Ouguiya avant de prendre la fuite.

Lire page 4

SERVICE

ADRESSES UTILES

|                     |            |
|---------------------|------------|
| Police Secours      | 17         |
| Sapeurs Pompiers    | 118        |
| Brigade Maritime    | 4525 39 90 |
| Brigade Mixte       | 4525 25 18 |
| SOMELEC (Dépannage) | 4525 23 08 |
| SNDE                | 4529 84 88 |
| Météo               | 4525 11 71 |

COMMISSARIATS DE POLICE

|                                  |            |
|----------------------------------|------------|
| Commissariat TZ - 1              | 4525 23 10 |
| Commissariat TZ - 2              | 4524 29 52 |
| Commissariat Ksar 1              | 4525 21 66 |
| Commissariat Ksar 2              | 4525 27 38 |
| Commissariat El Mina 1           | 4525 12 97 |
| Commissariat El Mina 2           | 4524 25 24 |
| Commissariat Sebkha 1            | 4525 38 21 |
| Commissariat Sebkha 2            | 4524 29 82 |
| Commissariat Riadh 1             | 4524 29 35 |
| Commissariat Riadh 2             | 4524 29 50 |
| Commissariat Arafat 1            | 4525 10 13 |
| Commissariat Toujounine 1        | 4525 29 30 |
| Commissariat Dar Naïm 1          | 4524 29 56 |
| Commissariat Dar Naïm 2          | 4524 29 53 |
| Commissariat Teyarett 1          | 4525 24 71 |
| Commissariat Teyarett 2          | 4524 29 51 |
| Commissariat Spécial Aéroport    | 4525 21 83 |
| Commissariat Voie publique       | 4525 29 65 |
| Direction Régionale de la Sûreté | 4525 21 59 |
| Police Judiciaire                | 4525 54 49 |

HÔPITAUX

|                             |            |
|-----------------------------|------------|
| Centre Hospitalier National | 4525 21 35 |
| Hôpital Cheikh Zayed        | 4529 84 98 |
| Polyclinique                | 4525 12 12 |
| PMI Pilote                  | 4525 22 16 |
| PMI Ksar                    | 4525 20 19 |
| PMI Teyarett                | 4525 35 94 |

CLINIQUES

|                        |             |
|------------------------|-------------|
| Clinique Moulaty       | 4525 13 41  |
| Clinique Najar         | 4525 49 42  |
| Clinique Kissi         | 45 29 27 27 |
| Clinique Dr. Moumine   | 4525 10 02  |
| Clinique Makam Ibrahim | 4525 57 60  |
| Clinique Ben Sina      | 4525 08 88  |
| Clinique Tisram        | 4525 87 66  |
| Clinique 2000          | 4529 33 33  |
| Clinique El Qods       | 4525 82 61  |
| Clinique Adama Diani   | 4525 59 34  |
| Clinique Bien-être     | 4525 13 35  |
| Clinique Chiva         | 4525 80 80  |

BANQUES

|                             |             |
|-----------------------------|-------------|
| BAMIS                       | 4525 14 24  |
| BADH                        | 4525 59 53  |
| BHCI                        | 4525 24 69  |
| BNM                         | 4525 26 02  |
| BCI                         | 4529 28 76  |
| BACIM BANK                  | 4529 19 00  |
| CHINGUETTI BANK             | 4525 21 73  |
| GBM                         | 4525 12 62  |
| SOCIETE GENERALE MAURITANIE | 4529 70 00  |
| ATTIJARIBANK MAURITANIE     | 45 29 63 74 |

HÔTELS

|                           |            |
|---------------------------|------------|
| Novetel Tfeïla            | 4525 74 00 |
| Mercure                   | 4529 50 50 |
| Halima                    | 4525 79 20 |
| Monotel Dar El Barka      | 4525 35 26 |
| Park                      | 4525 14 44 |
| El Houda                  | 4525 91 90 |
| Oasis                     | 4525 20 11 |
| Amane                     | 4525 21 78 |
| Chinguetti                | 4525 35 37 |
| Sabah                     | 4525 15 52 |
| Koumbi Saleh              | 4529 50 12 |
| Casablanca                | 4525 59 65 |
| El Khater                 | 4529 11 12 |
| AL KHAIMA - APPART-HOTELS | 4524 22 22 |

COURRIER EXPRESS

|                   |            |
|-------------------|------------|
| DHL               | 4525 47 06 |
| EMS               | 4525 37 70 |
| Saga Express      | 4529 20 08 |
| Universal Express | 4525 33 18 |
| UPS               | 4529 28 29 |

HORIZONS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION

DIRECTEUR DE PUBLICATION,  
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE  
MAURITANIENNE D'INFORMATION:  
Sidi Mohamed Ould Bouna

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Maarouf Ould Oudaa

RÉDACTEUR EN CHEF : Baba Dianfa Traoré

RESPONSABLE DE LA MAQUETTE : Elhadrami Ould Ahmedou

TIRAGE : IMPRIMERIE NATIONALE

AMI

FAX: 45 25 55 20

E-mail :

Chaabrim@gmail.com

amiakhbar@gmail.com

B P: 371/ 467

Direction Technico-Commerciale

45 25 27 77

E-mail: dgsami@yahoo.fr

Siège:45 25 29 70/45 25 29 40

## ACTUALITE

## Seconde édition de la Foire des associations de jeunesse



Les activités de la 2<sup>e</sup> édition de la Foire des associations et des clubs de jeunesse ont démarré, vendredi, dans les locaux du Musée national à Nouakchott. L'événement a pour objectif de permettre à 60 associations et clubs actifs dans le domaine de la jeunesse d'échanger leurs expériences et connaissances et de suivre des exposés trois jours durant. La cérémonie d'ouverture a été supervisée par le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed

Ould Djibril qui a indiqué que les stratégies mises en place par le gouvernement sont élaborées conformément à l'attention accordée à la jeunesse par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz. Il a ensuite mis en exergue les grandes perspectives de l'action associative pour hisser les capacités de la jeunesse, particulièrement sa participation au processus de développement du pays. S'adressant aux associations et aux

clubs, le ministre les a appelés à redoubler d'efforts pour cultiver les valeurs de l'enseignement et les assurés du soutien du département. Il a ensuite salué les sacrifices consentis par l'Association pour l'Insertion et le Secours des Enfants de la rue, de la Citoyenneté et des droits de l'Homme», pour l'organisation de la présente édition.

Le président du Haut Conseil de la Jeunesse, M. Mohamed Yahya Ould Taleb Brahim, a salué dans son intervention, l'organisation de cette foire, qui fera la lumière sur le rôle fondamental des jeunes dans le processus de construction nationale.

Il a également appelé les jeunes à prendre conscience des menaces consécutives aux dangers de l'extrémisme, du terrorisme et de la drogue.

La cérémonie s'est déroulée en présence du président de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie, M. Mohamed Ould Mohamed Mahmoud, du directeur général de la Jeunesse, M. Moustapha Ould Youmbaba et du directeur général du Musée national, M. Mamadou Kane Hadya.

## Une délégation mauritanienne de haut niveau participe aux réunions conjointes de la Banque Mondiale et du FMI

Une délégation mauritanienne de haut niveau, conduite par le ministre de l'Economie et des Finances, M. Moustar Ould Diay, participe, à Washington, aux réunions annuelles conjointes de la Banque Mondiale et du FMI.

En marge de cette rencontre internationale qui a été ouverte, jeudi à Washington, la délégation mauritanienne a tenu avec les directeurs concernés par la coopération avec la Mauritanie, des rencontres axées sur les procédures de l'appui budgétaire que la Banque Mondiale accordera à notre pays et les dernières formalités de décaissement de la première tranche de l'appui.

La délégation mauritanienne participante compte, en plus du ministre de



l'Economie et des Finances, M. Moustar Ould Diay, le ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget, M. Mohamed Ould Kembou, du gouverneur de la Banque

Centrale de Mauritanie, M. Abdel Aziz Ould Dahi, ainsi que de hauts fonctionnaires de ces trois départements.

## La ministre des Affaires sociales reçoit l'ambassadeur de Chine



La ministre des Affaires sociales, de l'Enfance et de la Famille, Mme Maïmouna Mohamed Taghi, a reçu, vendredi à Nouakchott, l'ambassadeur de la République Populaire de Chine en Mauritanie, SEM. Zhang Jianguo.

Au cours de l'entrevue, les questions liées à la coopération entre la Mau-

ritanie et la Chine notamment dans le domaine des affaires sociales, de l'enfance et de la famille ont été passées en revue ainsi que les moyens permettant de les renforcer. L'audience s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère, M. Mohamed Mahmoud Ould Ahmed Ould Sidi Yahya et du

directeur des Etudes, de la Coopération et du Suivi, M. Saleck Ould Jeireb.

Il est à noter que la ministre des Affaires sociales a quitté Nouakchott, vendredi soir, à destination de Johannesburg pour participer à la rencontre ministérielle Chine-Afrique qui se tiendra à Johannesburg (Afrique du Sud), le 24 avril 2017, pour discuter des aspects de la coopération entre la Chine et les pays africains, en particulier dans le domaine de la santé.

La ministre participera, également, aux travaux de la réunion ministérielle sur la politique sociale et familiale dans les sociétés musulmanes, placée sous le thème: «Exigences et nécessités» qui aura lieu le 27 avril 2017 dans la ville iranienne de Mashhad.

## Le président du Sénat reçoit l'ambassadeur de Chine



Le président du Sénat, M. Mohamed El Hacem Ould El Hadj, a reçu en audience, vendredi au siège de la haute chambre du Parlement à Nouakchott, l'ambassadeur de la République Populaire de Chine en Mauritanie, SEM. Zhang Jianguo. Au cours de l'entrevue, les questions liées à la coopération entre la Mau-

ritanie et la Chine, notamment en matière parlementaire ont été passées en revue ainsi que les moyens permettant de les renforcer.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet du président du Sénat, M. Sid'Ahmed Ould Levrak.

## La ministre de l'Agriculture reçoit le président de l'Autorité arabe pour l'Investissement et le Développement agricoles



La ministre de l'Agriculture, Mme Lemina Mint El Kotob Ould Momma, a reçu, vendredi matin à Nouakchott, le président de l'Autorité arabe pour l'Investissement et le Développement agricoles, Me Mohamed Ben Oubaïd Al Mazroui, qui effectue actuellement une visite dans notre pays.

L'audience a été l'occasion d'aborder différentes questions dont les projets exécutés par l'Autorité arabe en Mauritanie dans le domaine de l'agriculture et de réfléchir à l'organisation d'une journée pour la pro-

motion des activités de l'Autorité prévues en Mauritanie au mois d'octobre prochain.

Il a également été question, au cours de cette entrevue, de sujets portant sur l'énergie, entre autres domaines d'intervention de l'Autorité.

La réunion s'est déroulée en présence de la secrétaire générale du ministère de l'Agriculture, Mme M'Aïziza Mint Mahfoudh Ould Kourbaly et du directeur adjoint des Stratégies et de la Coopération au ministère, M. Mohamed Saleck Ould H'Meyada.

## La ministre de l'Elevage visite des infrastructures vétérinaires à Idini et Nouakchott

La ministre de l'Elevage, Mme Vatma Vall Mint Soueïnae et le président de l'Autorité arabe pour l'Investissement et le Développement agricoles, Me Mohamed Ben Oubaïd Al Mazroui, ont visité dimanche, le Centre de Formation et de Recyclage vétérinaire de la localité d'Idini relevant de la moughataa de Ouad Naga, réalisé dans le cadre de la coopération avec la République Populaire de Chine où ils se sont informés de ses différentes composantes.

Le Centre, dont la capacité d'accueil est de 1800 bovins, dispose de pavillons destinés à la culture de plantes servant à l'alimentation du bétail mais aussi de légumes ainsi que d'un enclos pour la traite des vaches laitières.

Le Centre forme des vétérinaires et des éleveurs sur les procédés des cultures servant à l'alimentation du cheptel et sur la traite mécanique.

La visite a également englobé la Société Nationale Laitière de Nouakchott où la délégation a suivi des explications techniques sur la capacité de production de l'usine qui se compose de deux unités: la première pour les laits frais et caillés et la seconde pour les Yaourts.

La Société produit entre 50 et 60 tonnes de lait par jour et la capacité de son usine varie entre 100 et 120 tonnes/jour. Elle compte pour son approvisionnement en lait sur deux unités de collecte et emploie environ 500 travailleurs dont des ingénieurs, des cadres et techniciens nationaux de différentes spécialités.

ACTUALITE

Le ministre de l'Enseignement supérieur supervise une activité scientifique à l'Université Nouakchott Al Asriya



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Dr Sidi Ould Salem, a supervisé, vendredi soir à l'Institut Universitaire Professionnel (IUP) de l'Université Nouakchott Al Asriya,

la présentation d'une conférence scientifique. Cette activité s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle approche du département visant à animer la scène culturelle universitaire par l'organisa-

tion d'une conférence mensuelle, présentée par un éminent universitaire, sur un thème scientifique digne d'intérêt. La conférence a été présentée par M. Ahmed Diarra, professeur chercheur à l'Université de Lille en France et spécialiste de l'histoire des mathématiques, qui a parlé du déclin des sciences chez les Arabes et les Musulmans et les raisons de ce déclin. Le conférencier a parlé de l'histoire des sciences et l'apport des Arabes et des Musulmans au développement des sciences au service de l'humanité avant ce déclin. Ont assisté à cette conférence le président de l'Université Nouakchott Al Asriya et plusieurs universitaires et chercheurs.

Les auteurs du hold-up' de l'agence BMCI de Tevragh Zeina arrêtés

La police nationale a appréhendé trois (3) des auteurs présumés du vol à main armée commis le 7 avril 2017 au niveau de l'agence de la Banque Mauritanienne pour le Commerce et l'Investissement (BMCI) de Tevragh Zeina à Nouakchott. S'agissant des faits, le commissaire Ali Ould Limam, de la police judiciaire, a précisé que le vendredi 7 avril courant un gang criminel crapuleux composé de quatre éléments armés a commis un vol à main armée au niveau de l'Agence BMCI du quartier dit du Centre émetteur à Nouakchott et a réussi à s'emparer, sous la menace des armes, de 29 millions 870 mille Ouguiya avant de prendre la fuite. Une fois informée, la police s'est rendue immédiatement sur les lieux pour faire le constat de la situation. Une enquête a été ouverte sous l'autorité du Parquet général et sous la supervision directe de la Direction générale de la Sûreté Nationale et de la Direction régionale de la Sûreté de Nouakchott-Ouest. Le commissaire Ali Ould Limam a ajouté qu'à l'issue de 15 jours d'investigations, soit vendredi 21 avril précisément, trois membres de la bande ont été appréhendés et ont reconnu leur forfait. Le montant volé a



été récupéré et les armes et le véhicule qui ont servi pour l'opération ont été confisqués. Les auteurs présumés se trouvent actuellement sous enquête sous l'autorité du Parquet général au commissariat et seront déférés au terme des procédures de cette enquête. Un seul des membres du gang est toujours en fuite, mais son identité est connue et son arrestation n'est qu'une question de temps. Le commissaire Abdallahi Ould El Moubarak, directeur de la Sûreté régionale de la wilaya de Nouakchott-Ouest, a, dans une déclaration à la presse, indiqué que l'opération, du

point de vue sécuritaire ne mérite pas tout le battage médiatique dont elle a fait l'objet car ce genre de crime se produit dans les grandes villes et nous ne sommes pas à l'abri de ce qui se passe dans le monde. Il a précisé que la ville de Nouakchott a connu une grande extension, ces dernières années, au regard du développement des infrastructures. C'est pourquoi l'appareil sécuritaire s'attend à ce que de telles opérations puissent se produire mais reste prêt pour y faire face et a pu assumer correctement sa mission par rapport à cette affaire.

Economie: Formation en gestion d'entreprises et de petits projets

Les travaux d'une session de formation dans le domaine de l'entrepreneuriat et des petits projets a démarré, vendredi, à Nouakchott. La session qui dure quatre jours est organisée par le ministère de l'Economie et des Finances avec la collaboration du Centre arabe d'Entrepreneuriat et d'Investissement affilié à l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel. Elle a pour objectif de doter les participants des outils et compétences méthodologiques et de programmes conformes aux normes internationales en entrepreneuriat. Dans une allocution qu'il a prononcée pour la circonstance, le secrétaire général du ministère de l'Economie et des Finances, M. Mohamed Ould Ahmed Aïda, a indiqué que l'organisation de cette session constitue la première étape de la



stratégie nationale pour le développement humain dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative "Produire en Mauritanie". Il a invité les participants à profiter au maximum du contenu de cette formation afin de promouvoir le niveau des projets d'entreprise, en particulier celui des jeunes entrepreneurs. À son tour, M. Afif Al Barhoumi, du

Centre arabe d'Entrepreneuriat et d'Investissement, a indiqué que la session vise à former des jeunes dans les domaines non-financiers, la promotion de la culture entrepreneuriale, la lutte contre la pauvreté et l'autonomisation des femmes. Elle vise également à fournir des services non financiers au secteur privé afin de créer des opportunités d'emploi pour les jeunes.

La secrétaire générale du ministère de l'Agriculture visite des infrastructures agricoles au Brakna

La secrétaire générale du ministère de l'Agriculture, Mme M'Aïziza Mint Mahfoudh Ould Kourbaly, et le président de l'Autorité arabe pour l'Investissement et le Développement agricole, Me Mohamed Ben Oubeïd Al Mazrouï, ont visité, samedi, une station expérimentale pour la culture maraîchère sur une superficie de 20 hectares exécutée par l'Autorité au niveau de l'arrondissement de Dar El Barka. La délégation a également visité

d'autres périmètres agricoles dans la wilaya du Brakna susceptibles d'être ciblées par l'investissement de l'Autorité. La secrétaire générale était accompagnée, au cours de ces visites, par le hakem de Boghé, le chef d'arrondissement de Dar El Barka, le directeur du Développement des Filières et des Conseils agricoles au ministère et le délégué régional du ministère au niveau de la wilaya du Brakna.

L'ambassadeur de Mauritanie en Guinée Équatoriale présente ses lettres de créance

L'ambassadeur de Mauritanie en Guinée équatoriale, SEM. Cheikh Sid' Ahmed Bekaye Ould Hamadi, a présenté, jeudi 20 avril 2017, au Président de la République de Guinée équatoriale, Son Excellence Monsieur Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, ses lettres de créance en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Islamique de Mauritanie auprès de la Guinée équatoriale, avec résidence à Luanda. Lors d'une cérémonie organisée à cet effet, l'ambassadeur a transmis

au Président équato-guinéen les salutations du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, ainsi que ses meilleurs vœux au peuple et au gouvernement de la Guinée équatoriale. En retour, le Président de la Guinée équatoriale a chargé l'ambassadeur de transmettre ses salutations et ses meilleurs vœux au Président et au peuple mauritaniens et a exprimé sa volonté de renforcer les relations de coopération existant entre les deux pays.

Clôture de l'atelier de renforcement des capacités du MNPT



L'atelier de renforcement des capacités du Mécanisme National de Prévention de la Torture (MNPT) organisé par le Mécanisme avec la collaboration de la représentation du Haut-commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et le Programme Ouest africain et pour le Moyen Orient de l'Association de Prévention de la Torture sise à Genève, a clôturé ses travaux, vendredi, à Nouakchott. A cette occasion, Dr. Mohamed Lemine Ould Hales, président du MNPT, a exprimé sa satisfaction pour le volume et le niveau de la coopération existant entre son organisme et cette Association. Il a ajouté que les trois sessions organisées auparavant par l'Association de Prévention de la Torture de Genève ont permis de doter les membres du Mécanisme de connais-

sances essentielles en la matière, ce qui ne manquera pas de se refléter sur leurs performances et leurs capacités pour finalement mieux assumer leur mission. A son tour, M. Georg Henrich, représentant du Haut-commissariat aux Droits de l'Homme, a apprécié les efforts consentis par la Mauritanie dans le domaine des droits de l'Homme avant de souhaiter plein succès au MNPT. Quant à Mme Yasmine Chams, responsable du Programme Moyen Orient-Afrique du Nord au niveau de l'Association de Prévention de la Torture de Genève, elle a mis l'accent sur les actions menées par le MNPT dans le domaine des droits de l'Homme et souligné le niveau de la coopération entre son Association et le Mécanisme.

ACTUALITE

Education:  
L'Union nationale des Associations de Parents d'Elèves manifeste contre les comportements nuisibles à l'action pédagogique



L'Union nationale des Associations de Parents d'Elèves et d'Etudiants a organisé, jeudi soir à l'Ancienne Maison des Jeunes, une manifestation contre les comportements nuisibles à l'action pédagogique. Cette manifestation, qui englobera les capitales des wilayas, vise d'abord à sensibiliser le public sur les méthodes qui entravent l'action pédagogique et les moyens d'y mettre un terme. Dans un mot prononcé au nom du ministre de l'Education nationale, M. N'Gaïdè Alassane, conseiller chargé de la Coopération et du Partenariat avec la société civile, a souligné l'importance de cette manifestation et son rôle dans l'amélioration du rendement pédagogique des élèves et des étudiants. Il a dit que le secteur de l'éducation a adopté une stratégie participative avec les associations opérant dans le secteur pédagogique en raison de

l'importance du rôle qu'elles jouent pour sensibiliser autour des questions qui intéressent l'enseignement. Il a ajouté que le phénomène de la déperdition scolaire est devenu un fléau dangereux qui menace la société au regard de ses répercussions négatives conduisant notamment au chômage et à la propagation de la délinquance et de la criminalité. A son tour, le président de l'Union des Associations de Parents d'élèves et d'étudiants, M. El Hadrami Ould El Meïdah, a estimé que cette activité est le point de départ d'une série de meetings de sensibilisation destinés à faire la lumière sur le danger des comportements qui nuisent à l'action pédagogique et les moyens propres à les éradiquer. Il a ajouté que l'Union vise, à travers cette manifestation, à fournir des efforts particuliers pour relever le niveau d'enseignement des générations futures et limiter les attitudes

préjudiciables à la noble mission pédagogique. Il a souligné, dans ce cadre, les efforts entrepris par le Président de la République pour améliorer le système pédagogique et le moderniser, notamment en accordant des prix aux lauréats des matières scientifiques. Le secrétaire général de l'Union, M. Ahmed Ould Sghaïr, a, dans un mot au nom des organisateurs, rappelé l'histoire de sa création qui, a-t-il dit, est le fruit de l'action et de la lutte de certains vétérans qui se sont sacrifiés pour servir ce pays et relever le niveau pédagogique des générations montantes, avenir de la Nation. L'Union continue encore à profiter de leur apport précieux et à récolter le fruit de leur riche expérience. La cérémonie s'est déroulée en présence de nombreux responsables du département de l'Education nationale et des acteurs du secteur.

Conférence de presse sur la révision de la constitution



Les experts juristes, le magistrat Mohamed Fadel Ould Raïss, Dr. Mohamed Sidiya Ould Khabaz et Me Bal Amadou Tidjane, ont donné jeudi soir à Nouakchott, une conférence de presse à l'issue des travaux de la journée débat sur les procédures de révision de la Constitution. Les trois experts ont répondu, au cours de la conférence de presse, aux différentes interrogations et problématiques posées par les journalistes, relevant que cette journée a été l'occasion de mettre en exergue les voies offertes pour réviser la

Constitution conformément aux dispositions légales, loin de toute politisation. Ils ont passé en revue les différentes mesures à travers lesquelles cette révision est possible et rappelé que le texte fondamental a déterminé clairement la procédure à suivre en la matière. Ils ont noté que l'article 38 énonce de manière expresse que le Président de la République a le droit de recourir au référendum populaire pour toute question d'importance nationale, trouvant curieuse la tentative

d'autres juristes de mettre cela en doute. Les trois experts ont relevé que le texte de l'article 38 est si clair qu'il interdit toute interprétation autre car sa signification ne peut donner lieu à plusieurs compréhensions. Ne dit-on pas que lorsqu'un texte juridique est clair, il est interdit de l'interpréter, se sont-ils interrogés ? Enfin, ils ont déclaré être prêts à discuter dans le cadre d'un face-à-face avec les tenants de l'autre approche pour faire la lumière sur cette question.

Environnement:  
Journée pour la contribution à l'assainissement des plages de Nouakchott



La Fédération mauritanienne des Sports nautiques a organisé, samedi matin, une journée d'assainissement de la plage de Nouakchott en présence du vice-président de la Communauté Urbaine de Nouakchott, M. Saliki Ould Jidou et de plusieurs diplomates. Ont pris part à cette journée, l'Association Mauritanienne de Pêche Sportive et de Chasse Sous-marine (MAPECHES), les associations et clubs membres de la MAPECHES et certains membres des communautés résidant à Nouakchott.

Le président de la MAPECHES, M. Sid'Ahmed Maurice Benza a, à cette occasion, souligné que cette journée vise à contribuer à la préservation de l'environnement et à donner à nos plages une vue propre qui plaît aux visiteurs. Il a, par la suite, exprimé sa satisfaction pour la participation massive à cette journée avant de remercier tous ceux qui ont contribué à sa réussite. La manifestation s'est déroulée en présence des membres de la MAPECHES.



Meeting de soutien à la révision de la Constitution du parti Hiwar



La commission de la Jeunesse du parti Hiwar a organisé, jeudi soir à Teyarett (wilaya de Nouakchott-Nord), un meeting populaire, pour soutenir les amendements de la Constitution sous le thème «le succès du référendum, un choix de la jeunesse ». La présidente du parti, Mme Vala Mint Mini a, dans un mot pour la circonstance, invité les jeunes mauritaniens à ne pas négliger les acquis démocratiques qui ont été accomplis sous l'égide du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould

Abdel Aziz, acquis qui ont représenté un bond qualitatif aux plans économique, politique et social. Elle a réaffirmé que la jeunesse mauritanienne fera face aux adeptes du régionalisme, du tribalisme et du racisme qui essayent d'encourager le sectarisme, la division et les querelles intestines entre les fils de ce pays. Elle a appelé le peuple mauritanien à voter OUI lors du référendum du 15 juillet 2017. Le meeting s'est déroulé en présence de plusieurs dirigeants et sympathisants du parti.

## NATION

# Le président de l'Autorité de la ZFN: «Des efforts ont été consentis pour la création d'un climat d'investissement optimal à Nouadhibou»



**L**e président de l'Autorité de la Zone Franche de Nouadhibou (ZFN), M. Mohamed Ould Daf, a affirmé que la Zone Franche a poursuivi le chemin de renaissance tracé après sa création, le 24 juin 2013. Elle a, depuis lors, œuvré pour l'amélioration de certains services publics nécessaires au développement d'un pôle économique compétitif, d'une part, à l'accélération et à la préparation des études des projets structurants majeurs, tels que le projet de port en eau profonde et le nouvel aéroport, d'une autre.

M. Mohamed Ould Daf a ajouté, au cours d'une interview exclusive accordée, samedi, à l'AMI, que la ZFN a, en un laps de temps, mis en œuvre un certain nombre de projets d'infrastructures et de facilitation en vue de créer des conditions propices au développement économique. Il a indiqué que les chiffres, dans ce sens, parlent d'eux-mêmes, car des aug-



mentations records ont été enregistrées chaque année sur le plan du mouvement portuaire à travers le nombre des conteneurs pris en compte et le chiffre d'affaires de l'établissement portuaire qui sont essentiels pour la Zone Franche.

Il a expliqué que, dans ce cadre, le portfolio des projets structurants, tels que le projet de port en eau profonde et l'aéroport international, est en cours de préparation et que des projets relatifs aux pôles de la pêche compétitifs et industriels ont été en-

tamés.

M. Mohamed Ould Daf a souligné que la ZFN a réussi, au cours des trois dernières années, à créer plus de 1800 emplois directs dans les entreprises agréées dans le système de la Zone Franche. Il a souligné que ces travailleurs qui sont liés aux sociétés par des contrats à durée indéterminée, sont déclarés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), et jouissent de tous les droits.

En plus de cela, il y a les retombées

positives de la levée des barrières tarifaires pour un certain nombre de produits industriels et de consommation, l'amélioration constante des infrastructures publiques, la réalisation des infrastructures routières, l'expansion des deux ports, le maintien de la propreté de la ville et la préservation de l'environnement.

Le président de la ZFN a ensuite précisé que la Zone a réussi, au cours des dernières années, à devenir un opérateur économique à prendre en compte et s'est imposée en tant

qu'institution économique pour la gestion et la gouvernance de la vie économique et la création d'un climat d'affaires conformément à la vision stratégique du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, et selon les lois de la Zone Franche.

M. Ould Daf a indiqué que la ZFN abrite, cette année, pour la première fois, un Forum d'investissement international sous le haut patronage du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz. Ce Forum, a-t-il dit, vise, entre autres, à permettre à la ZFN d'assumer son rôle et d'occuper une place de choix parmi les Zones Franches dans le monde.

Il a noté que la ZFN a décidé, en concertation avec ses partenaires et sur instructions du Président de la République, d'organiser ce Forum auquel prennent part des investisseurs nationaux et étrangers.

Le président de la ZFN a indiqué que ce Forum abordera six thèmes, notamment la Zone Franche «capacités, incitations, portfolio des projets», la pêche en tant que secteur et richesse associée à Nouadhibou et l'énergie à travers l'exploration des opportunités d'investissement prometteuses dans son domaine. Il vise également à informer les opérateurs économiques sur la grande transformation qu'a connue le pays au cours des dernières années dans les domaines de l'approvisionnement en électricité, du tourisme pour identifier les capacités et le produit touristiques du pays et de la ZFN en particulier, des mines, en s'informant sur la Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM) en tant qu'opérateur économique de premier rang et les opérateurs de communication pour leur permettre d'exposer leurs services et projets futurs dans la Zone Franche.



## NATION

L'hôpital des spécialités médicales de Nouadhibou :

## Un bond qualitatif dans le domaine sanitaire

Le directeur régional de la Santé de la wilaya de Dakhlet Nouadhibou, Dr Mohamed El Moctar Ould Mohamed Nagim, a indiqué que l'hôpital des spécialités médicales de la capitale économique représente un bond qualitatif dans le domaine de la santé, non seulement au niveau national mais encore aux plans régional et international.

Il a ajouté, dans une interview accordée à l'Agence Mauritanienne d'Information (AMI), que cette infrastructure dispose d'un staff médical cubain composé de 50 médecins spécialisés avec lesquels un contrat global a été signé.

Dr Ould Mohamed Nagim a précisé que les équipements médicaux sont également parmi les plus sophistiqués dans la sous-région et dans le monde et tous les autres appareils de diagnostic nécessaires sont des appareils de pointe.

Le directeur régional de la Santé a



indiqué que l'appareil IRM dont dispose l'hôpital, répond à des critères extrêmement rares au niveau international et il n'en existe que dans 3 ou 4 pays seulement en raison de sa très grande capacité. Ainsi, toute la ville ne pourra utiliser qu'une seule

partie des capacités de cet appareil. Il a ajouté, que parmi les caractéristiques de cet appareil, c'est qu'il n'entraîne pas d'effets négatifs pour les malades car sa radioactivité est nulle. Il représente le dernier cri de la fabrication dans le genre et est

particulièrement cher et ultrasensible, ce qui implique qu'il a besoin d'une maintenance rigoureuse. En cas de panne, sa réparation est exorbitante, car elle fait appel à des expertises très rares, d'où l'intérêt majeur de veiller à sa maintenance,

notamment au regard de nos conditions climatiques particulières.

Au sujet des locaux et de leur conformité avec les critères de santé, Dr Mohamed El Moctar Ould Mohamed Nagim a indiqué qu'ils se composent d'unités distinctes, séparées contrairement à la plupart des infrastructures sanitaires existant en Mauritanie. Chaque unité est formée d'un bâtiment unique, ce qui permet de disposer de l'aération dont le patient a besoin et de limiter éventuellement la contamination des malades et des visiteurs.

Enfin, le directeur régional de la Santé de Nouadhibou a révélé que la capacité d'accueil de ce nouvel hôpital des spécialités est de 99 lits en l'état actuel des choses.

Toutefois, pour répondre correctement à la demande, les travaux d'extension suivront pour accompagner toute nouvelle expression des besoins en la matière à l'avenir.

## Wilaya de Dakhlet Nouadhibou

## De nouvelles réalisations renforcent le service de sante

Dans la politique du gouvernement visant à améliorer la sante des populations, un accent particulier a été mis sur Nouadhibou. Les infrastructures sanitaires de la ville ont connu un développement spectaculaire. Il y existe aujourd'hui un Centre hospitalier national, 7 centres de santé et 11 postes de sante ce qui a renforcé le taux de couverture sanitaire qui est de l'ordre de 98 %. Le nouvel hôpital de Nouadhibou peut être considéré comme un signe évident d'évolution qualitative de notre dispositif sanitaire, a déclaré au journal HORIZONS le directeur régional de l'Action sanitaire, Dr Mohamed El Moctar Ould Mohamed Nagim. Il a ajouté que la construction de cet hôpital est une innovation de taille car c'est la première fois que 50 médecins cubains sont recrutés en une seule fois. Une telle performance n'est pas courante quand on sait la compétence des médecins cubains dont la réputation est connue au niveau mondial. Pour mieux éclairer les lecteurs sur ce nouveau fleuron de notre dispositif sanitaire, nous avons recueilli les impressions de quelques acteurs de la sante dans la wilaya.

Dr Mohamed El Moctar Ould Mohamed Nagim, directeur régional de la santé de Dakhlet Nouadhibou: « Le nouvel Hôpital de Nouadhibou est un signe évident d'évolution qualitative de notre dispositif sanitaire »

Le nouvel hôpital de Nouadhibou peut être considéré comme un signe évident d'évolution qualitative de notre dispositif sanitaire. Dans cette lancée, je peux même avancer que le service sanitaire de toutes les structures de la wilaya de Dakhlet Nouadhibou s'est beaucoup amélioré. Jusqu'en 2010, il n'y avait que deux structures de santé dignes de ce



nom: celle que l'on dénommait l'hôpital espagnol et l'hôpital de la moughataa.

Aujourd'hui, on peut dénombrer pas moins de 9 centres de sante et le nouvel hôpital qui va être inauguré, sans compter l'équipement et le ma-



tiériel sanitaire qui s'est beaucoup diversifié et perfectionné. Il y a notamment un scanner, un échographe, une radiographie, un IRM dernier cri et sans effets négatifs sur les patients. Chaque centre dispose d'une ou deux ambulances. Pour ce qui est du personnel, son nombre est assez acceptable, même si en ma-

tière de ressource humaine, le secteur sanitaire est toujours demandeur.

S'agissant du nouvel hôpital, je peux dire que c'est une innovation de taille car c'est la première fois que 50 médecins cubains sont embauchés en une fois. Une telle performance n'est pas courante quand on sait la compétence des médecins cubains dont la réputation est connue au niveau mondial.

Pour ce qui est du bâtiment proprement dit, il n'est pas compact, comme c'est souvent le cas dans notre pays. Il est compartimenté et assez espacé ce qui limite les probabilités de contamination. Il compte environ 99 lits et c'est un bon départ pour un nouvel hôpital. Il y a, en plus, toutes les spécialités médicales nécessaires, toutes choses qui vont réduire le nombre d'évacuations sanitaires à l'étranger.

S'agissant de la situation épidémiologique, je peux rassurer qu'aucune épidémie ne sévit dans la wilaya.

Dr Ahmed Ould Teïss, diplômé de l'Université de Madrid

« Le nouvel hôpital possède des spécialités qui n'existaient pas auparavant en Mauritanie »

Je suis le médecin chef du Centre de sante de Tarhil. Je rends, tout

d'abord, grâce à Allah, à Nouadhibou, il n'y a pas beaucoup de maladies. Mais du fait de la forte immigration dans la ville, il y a lieu d'être plus vigilants. Les pathologies les plus répandues sont le diabète et



les maladies diarrhéiques. Le nouvel hôpital est très adapté aux besoins de notre pays. L'assistance médicale cubaine est en phase avec les moyens des pays du Tiers Monde car elle n'est pas couteuse. Il y a en plus de nouvelles spécialités qui n'existaient pas auparavant en Mauritanie, par exemple la prise en charge et le suivi des prématurés.

Dr. Sidi Mohamed Ould Mohamed Lemine, médecin-chef de Nouadhibou

« L'IRM du nouvel hôpital est de quatre barrettes, ce qui est exceptionnel »

Nul doute que la moughataa de Nouadhibou est assez différente des autres wilayas: son climat est humide. Les maladies comme la malaria n'y sont pas répandues. Ce qu'on rencontre comme maladie courante c'est surtout l'asthme et beaucoup d'infections respiratoires aiguës dues en général au froid. Les équi-



pements du nouvel hôpital sont en général de pointe. L'IRM est de quatre barrettes. Ce qui est exceptionnel. Ces performances vont réduire assez significativement les montants dépensés dans les évacuations sanitaires à l'étranger. Par ailleurs, les médecins cubains sont de bons cliniciens dont les prestations vont beaucoup améliorer la sante des populations de Nouadhibou et de la wilaya. L'hôpital compte 5 à 6 salles de chirurgie et les médecins travaillent dans de très bonnes conditions.

Compte-rendu  
Sidi Moustapha Ould BELLALI

## MONDE

## Elections présidentielles en France: Emmanuel Macron arrive en tête pour le second tour



**L**e centriste pro-européen Emmanuel Macron et la candidate de l'extrême droite anti-Europe Marine Le Pen se sont qualifiés dimanche soir pour le second tour de la présidentielle française.

Favori de ce duel final, l'ancien ministre de l'Economie Emmanuel Macron, 39 ans, devançait avec 23-24%

Mme Le Pen, 48 ans, chef du parti Front national, créditée de 21,8-22% des voix, selon les estimations de trois instituts de sondage.

Le candidat de droite François Fillon arrive au coude à coude (19-20,3 %) avec le candidat de la gauche radicale Jean-Luc Mélenchon (19,5-20 %) qui avait effectué une percée remarquée aux derniers jours de cam-

pagne.

L'annonce des résultats a été suivie d'une explosion de joie au QG d'Emmanuel Macron, ses partisans scandant "Macron président" et agitant leurs drapeaux de manière frénétique.

M. Fillon et Benoît Hamon ont appelé à voter Macron.

### Désarmement en Centrafrique:

## Des avancées "assez importantes"



Des avancées "assez importantes" ont marqué la première réunion des autorités centrafricaines et internationales avec l'ensemble des groupes armés qui sèment la violence en Centrafrique, a déclaré samedi le chef du programme de désarmement à l'AFP.

"Les avancées générales sont assez importantes (...) le plan national de DDR a été rédigé avec les détails des étapes de la mise en oeuvre du projet", a indiqué Jean-Marc Tafani, chef du programme Désarmement démobilisation réinsertion, joint par l'AFP depuis Libreville au terme de la rencontre qui a eu lieu vendredi avec des représentants de 14 groupes

armés. Les négociations doivent encore se poursuivre et "la prochaine réunion du Comité consultatif de suivi du DDR aura lieu du 25 au 27 mai", a-t-il dit.

Le programme, dont le budget a été bouclé avant la réunion avec un financement à hauteur de 45 millions de dollars par la Banque mondiale, l'ONU et le gouvernement centrafricain, prévoit de désarmer les combattants avec la réinsertion de 5.000 d'entre eux dans la vie civile.

Pour la première fois dans le programme de DDR, le gouvernement centrafricain s'est assis à la même table que l'ensemble des groupes armés responsables de

nombreuses exactions dans le pays.

Venu pour la première fois à une réunion DDR, le Front populaire pour la renaissance de Centrafrique (FPRC), faction de l'ex-rébellion de la Séléka dirigée par Noureddine Adam, a posé plusieurs conditions, a indiqué M. Tafani.

Le FPRC veut notamment "un accord politique qui prévoit leur participation dans le gouvernement", "plus de programmes de développement dans leurs régions du nord de la Centrafrique", ou encore la mise en place de "forces mixtes musulmanes et chrétiennes", détaille le chef du programme DDR.

### MÉTAUX-PRÉCIEUX :

## L'or se stabilise à un niveau élevé, aidé par le risque politique

L'or s'est stabilisé à un niveau élevé cette semaine, profitant de la prudence des investisseurs en raison du risque politique, avec notamment l'approche des élections françaises. L'once d'or a atteint lundi 1.295,61 dollars, à son plus haut depuis cinq mois.

"La nervosité des marchés, alors que l'élection présidentielle française va se tenir et que les tensions sont ravivées avec la Corée du Nord, ont profité à l'or cette semaine", a expliqué Lukman Otunuga, analyste chez FXTM.

L'incertitude qui règne sur les marchés profite à l'or, valeur sans rendement mais jugée refuge parfait

lystes de Capital Economics.

En relevant ses taux pour éviter à l'économie américaine de surchauffer, la Fed accroît la valeur du dollar et des obligations, ce qui ôte de l'attractivité à l'or, qui ne verse pas de rendement.

L'once d'argent a atteint lundi 18,66 dollars, à son plus haut depuis cinq mois, avant de reculer sur la semaine.

L'once de platine a atteint pour sa part lundi 990,05 dollars, à son plus haut depuis un mois et demi.

L'once de palladium a atteint quant à lui mercredi 771,86 dollars, à son plus bas en un mois.

Sur le London Bullion Market,



contre le risque.

"Il y a quatre candidats qui ont une chance selon les sondages en France. Si l'un des candidats anti-système venait à se qualifier, l'or pourrait en profiter la semaine prochaine", ont commenté les analystes de Commerzbank. "Cependant, si les tensions devaient s'estomper, ce qui semble le plus probable, les prix de l'or devraient en pâtir, surtout si la Fed (Réserve fédérale américaine) continue de relever son taux directeur cette année", ont argué les ana-

l'once d'or a terminé à 1.281 dollars vendredi au fixing du soir, contre 1.284,15 dollars le jeudi de la semaine précédente.

L'once d'argent a clôturé à 17,98 dollars, contre 18,56 dollars il y a huit jours. Sur le London Platinum and Palladium Market, l'once de platine a fini à 979 dollars, contre 975 dollars huit jours plus tôt.

L'once de palladium a terminé pour sa part à 803 dollars, contre 807 dollars à la fin de la semaine précédente.

### JAPON-USA :

## Début des exercices conjoints

Le porte-avions américain Carl Vinson et son escorte ont entamé dimanche des exercices conjoints avec la marine japonaise, selon la marine américaine, dans un contexte de tensions régionales accrues dues aux programmes balistique et nucléaire nord-coréen. Les exercices se tiennent en mer des Philippines alors que le groupe aéronaval --le Carl Vinson est accompagné de deux destroyers lanceurs de missile et d'un croiseur lanceur de missile -- "poursuit sa route vers le nord dans le Pacifique Ouest".

La confusion a régné ces derniers sur la position exacte du groupe naval, le président américain Donald Trump ayant suggéré qu'il faisait route vers la péninsule coréenne alors qu'il avait en fait été dépêché vers l'Australie. Samedi, le vice-président Mike Pence a déclaré à Sydney qu'il arriverait dans les prochains jours en

mer du Japon.

Le Carl Vinson et la marine japonaise ont entamé "un exercice bilatéral en mer des Philippines", a déclaré la marine américaine sur sa page Facebook officielle.

Il s'agit d'assurer "que les forces maritimes se tiennent prêtes à défendre la région en cas de nécessité", ajoute-t-elle.

Les exercices, auxquels participent deux bâtiments japonais, dureront plusieurs jours, selon le ministère japonais de la Défense.

C'est la troisième fois que la marine japonaise participe à des manœuvres avec le Carl Vinson, après deux exercices en mars.

M. Pence, qui a achevé en Australie une tournée dans la région, a déclaré comme d'autres responsables américains que "toutes les options étaient sur la table" face aux ambitions nucléaires nord-coréennes.

## ANNONCES

**SOCIETE MAURITANIEENNE D'ELECTRICITE**  
**Commission des Marchés d'Investissements**

**Avis d'Appel d'Offres**

La SOMELEC lance une consultation pour la sélection d'un ou plusieurs grossistes ou officines agréées CNAM pour l'approvisionnement en médicaments de son antenne médicale.

Cet appel d'offres donnera lieu à un marché à commandes sur une durée de 12 mois. Le financement est assuré sur le budget de la SOMELEC de l'exercice 2017.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Cellule des Marchés au siège de la Direction Générale Tél et Fax : 529 03 89 contre le paiement d'un montant de 50 000 UM dans l'un des comptes en banques de la SOMELEC.

Votre offre doit être envoyée à l'adresse ci-après :

Monsieur le Président de la Commission des Marchés d'Exploitation de la SOMELEC 47 Avenue de l'Indépendance BP 355 Nouakchott – Mauritanie  
Tél : 222 525 67 83, Fax : 222 525 39 95.

Et porter la mention « Appel d'offres pour la sélection de grossistes ou officines en produits pharmaceutiques »

La date limite de remise des offres est fixée au Jeudi 04 Mai 2017 à 12 heures. Toute offre parvenue après ces date et heure sera rejetée.

Les plis seront ouverts aussitôt en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture à l'adresse ci-après :  
Siège SOMELEC – Tél 222 525 67 83 – Fax : 525 39 95

47, Avenue de l'Indépendance

Salle de réunion située au 1er étage

**Le Président de la Commission d'Exploitation**  
**Moctar MOHAMED**

Pour vous abonner au service AMI

**SMS**

En arabe envoyez

0

Mauritanie vers le

1524

En français envoyez

3

Chinguitel vers le

1220



**توزيع رسائلكم في مدينة**  
**انواكشوط في نفس اليوم**

**LA LIVRAISON DE VOS ENVOIS À**  
**NOUAKCHOTT LE JOUR MÊME**

**الشاطر**  
**ECHATER**  
**البريد السريع**  
**COURRIER EXPRESS**

اتصلوا بخدمة البريد السريع على الأرقام التالية: **45 25 37 70 - 45 24 26 99**  
 Appelez le service EMS aux numéros suivants :

ANNONCES



MINISTERE DU PETROLE DE L'ENERGIE ET DES MINES  
SOCIETE MAURITANIEENNE D'ELECTRICITE



SOMELEC  
PLAN PREVISIONNEL DE PASSATION DES MARCHES DE LA SOMELEC ACTUALISE  
EXERCICE 2017

| Projets à réaliser                                                                                                                                               | Source de financement | Type de marché              | Mode de passation | Date prévisionnelle de lancement de la procédure de sélection | Date prévisionnelle de l'attribution du contrat | Date prévisionnelle de démarrage des prestations | Date prévisionnelle de l'achèvement des prestations | Observations |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------------|-------------------|---------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|--------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|--------------|
| Projet de Conception, Fourniture, et Montage des lignes 225/90 kV entre Nouakchott et Nouadhibou et des Postes associés-Lot 2 : Les Postes Electriques Associés. | RIM/FADES             | Travaux                     | AOI               | mars-17                                                       | août-17                                         | sept-17                                          | mai-19                                              |              |
| Projet de Développement des Réseaux de Distribution 15 kV de Nktt.                                                                                               | RIM/FADES             | Travaux                     | AOI               | sept-17                                                       | févr-18                                         | mars-18                                          | avr-19                                              |              |
| Etude de la Ligne HT Nktt-Kiffa-Néma                                                                                                                             | RIM/FADES             | Prestations Intellectuelles | AMI               | avr-17                                                        | janv-18                                         | févr-18                                          | août-18                                             |              |
| Projet de Conception, Fourniture et Montage des lignes 225 kV entre Nouakchott et Zouérate et des Postes associés-Lot 1 : lignes 225 kV                          | RIM/FADES/FSD         | Travaux                     | AOI               | mai-17                                                        | oct-17                                          | nov-17                                           | oct-20                                              |              |

MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES MINES  
SOCIETE MAURITANIEENNE D'ELECTRICITE (SOMELEC)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL



Projet de conception, fourniture et montage des lignes 225/90kV Nouakchott-Nouadhibou et des postes associés

Lot 2 : les postes électriques associés  
DAO N°001/CMI/2017

1. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu un financement du Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social (FADES) et se propose d'en utiliser une partie pour couvrir les coûts des travaux et prestations du Projet de conception, fourniture et montage des lignes 225/90kV Nouakchott-Nouadhibou et des postes associés, Lot 2 : les postes électriques associés. Ce lot concerne la réalisation de :

- L'extension de la sous station 225 kV de la centrale Duale à Nouakchott;
- La construction d'une nouvelle sous station 225/90/33 kV à Boulénouar;
- La construction d'une nouvelle sous station à Nouadhibou 90/15 kV ;
- La construction d'une nouvelle sous station 225/90/33 kV à Chami(en option).

2. La Société Mauritanienne d'Electricité (SOMELEC), société nationale à capitaux publics de droit mauritanien dont le siège social est sis 47, Avenue de l'Indépendance à Nouakchott, lance un appel d'offres international ouvert pour la conception, fourniture et montage des lignes 225/90kV Nouakchott-Nouadhibou et des postes associés, Lot 2 : les postes électriques associés.

3. Par le présent avis, la commission des marchés d'investissements de la SOMELEC invite les entreprises et groupements d'entreprises éligibles selon les procédures d'achat appliquées par le FADES et ayant les qualifications requises à soumettre leurs offres techniques et financières en vue de l'exécution des travaux et prestations du Projet de conception, fourniture et montage des lignes 225/90kV Nouakchott-Nouadhibou et des postes associés, Lot 2 : les postes électriques associés.

4. Les candidats intéressés par le présent avis d'appel d'of-

fres et répondant aux critères d'éligibilité définis dans les « Instructions aux Soumissionnaires », peuvent obtenir des éclaircissements et des informations complémentaires auprès de :

Monsieur le Directeur Général de la SOMELEC  
47, Avenue de l'Indépendance  
BP 355 – Nouakchott  
République Islamique de Mauritanie  
Email : [lignenkttndb@somelec.mr](mailto:lignenkttndb@somelec.mr)  
Télécopie : + (222) 45 25 39 95

Ou auprès du consultant à l'adresse suivante :  
Monsieur Pierre-Yves Courrie  
TRACTEBEL ENGINEERING S.A  
7, Avenue Ariane-1200 Bruxelles - BELGIQUE  
Tel : + 32 2 7739911/ Fax : + 32 277 39900  
Email : [pierre-yves.courrie@tractebel.engie.com](mailto:pierre-yves.courrie@tractebel.engie.com)

5. Les candidats intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres en langue française en formulant une demande écrite auprès de la SOMELEC et du consultant aux adresses précitées. Et ce contre un paiement non remboursable par virement de 1.200.000 MRO ( un million deux cent mille ouguiyas), ou l'équivalent dans une monnaie convertible, sur l'un des comptes en banque de la SOMELEC.

Seules les offres accompagnées d'un reçu d'acquittement de ce montant seront évaluées.

Les entreprises intéressées par le projet peuvent également consulter sur place gratuitement le dossier aux adresses mentionnées plus haut.

6. Une visite obligatoire des lieux sera organisée en présence de tous les candidats et du consultant au plus tard un mois avant la date de remise des offres. La date précise de

cette visite sera communiquée aux entreprises ayant acheté le DAO. Seules les offres des entreprises ayant assisté à cette visite seront évaluées.

7. Les soumissions doivent être rédigées en langue française et établies conformément au dossier d'appel d'offres et devront parvenir au plus tard le lundi, 19 juin 2017 à 10h00 TU à l'adresse suivante :  
Monsieur le Président de la commission des marchés d'investissements  
SOMELEC  
47, Avenue de l'Indépendance  
B.P.355  
Nouakchott (Mauritanie)

Les plis seront ouverts aussitôt à la même adresse en séance publique de la commission des marchés d'investissements et en présence des soumissionnaires qui le souhaitent.

8. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de 127.000.000 MRO (cent vingt-sept million d'ouguiyas) ou l'équivalent dans une monnaie convertible.

9. Cette garantie doit être émise ou validée par une banque dont le siège principal se trouve en Mauritanie et avoir une validité de 208 jours à compter de la date de l'ouverture des plis.

10. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de 180 jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

Le Président de la commission des marchés d'investissements  
Mohamed Salem AHMED

## ANNONCES

**Avis d'Appel d'Offres – Cas sans pré qualification**

**Agence Nationale Tadamoun contre les séquelles  
de l'esclavage, l'insertion et la lutte contre la pauvreté**

**Avis d'Appel d'offres Ouvert (AAO)  
AAO n° 19 /CPMPS.Souv/2017**



1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Quotidien Gouvernemental « HORIZONS » n°6929 en date du 05/01/2017.

2. L'Agence Nationale TADAMOUN a obtenu dans le cadre l'exécution de son budget 2017 des fonds afin de financer la construction de 9 postes de santé dans certaines localités des wilayas du Hodh Echarghi, Hodh El Gharbi et de l'Assaba, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent marché. Les Travaux seront exécutés dans des localités dans les wilayas du Hodh Echarghi, Hodh El Gharbi et de l'Assaba dans un délai de 4 mois.

3. L'Agence Nationale TADAMOUN sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser en 4 lots les travaux objet de cet appel d'offres. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 28 de la loi la loi n° 2010-044 du 22/10/2010 portant code des marchés publics de la République Islamique de Mauritanie, et 3 et suivants du décret n°2011-180 du 07/07/2011/PM portant application de certaines dispositions de la loi n° 2010-044 du 22 juillet 2010 portant Code des Marchés Publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions de l'article 24 de la loi n° 2010-044 du 22 juillet 2010 portant Code des Marchés Publics.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du département administratif et financier de l'Agence Nationale TADAMOUN et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres, lequel peut être consulté gratuitement de 8 heures à 17 heures tous les jours ouvrables ou retiré auprès du service des marchés de l'Agence Nationale TADAMOUN à l'adresse suivante contre le versement d'un montant non remboursable de (50 000 UM) au Trésor Public :

L'Agence Nationale Tadamoun pour la Lutte contre les Séquelles de l'Esclavage, l'Insertion et la Lutte contre la Pauvreté (TADAMOUN) Ilot C, lot 420 Tevragh Zeïna, Tél. :524 38 88/524 38 99, Fax : 524 39 11, <http://www.tadamoun.mr> - Mauritanie.

5. Les travaux consistent en la construction, tout corps d'Etat compris, et en 4 lots conformément au Cahier des Prescriptions Techniques icibas, de 10 postes de santé repartis comme suit :

Lot 1 : Construction de 3 postes de santé au Hodh Echarghi dans les localités de Oum Echeiche (commune de Bougadom, moughataa d'Amourj) ; de Lemeilih (commune de Adel

Bagrou, moughataa d'Amourj); Yengui Zemal (commune de Koumbi Saleh, moughataa de Timbedra);

Lot 2: Construction de 3 postes de santé au Hodh Echarghi dans les localités de Beribave (commune de Beribave, moughataa de Nema) ; El Ghasmiya (commune de Beribave, moughataa de Nema) et de Sondage Salek (commune Mbeiket Lahwach, moughataa de Dhar).

Lot 3: construction d'un poste de santé au Hodh El Gharbi dans la localité de Gueet Teidoume (commune de Gueet Teidoume, Moughataa de Tamchekett);

Lot 4: construction de 2 postes de santé en Assaba dans les localités de Blajmil (commune de Blajmil, Moughataa de Kankossa) et de Khalwa (commune de Tenaha, Moughataa de Kankossa).

N.B : Un soumissionnaire peut soumissionner pour les 4 lots mais ne peut avoir qu'un seul lot.

6. Les candidats doivent présenter en plus des documents demandés dans le DAO les pièces suivantes:

- Les soumissionnaires nationaux doivent présenter dans leur offre les attestations du Travail, des Impôts, du Trésor, de la BCM, de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et du LNTP en cours de validité conformément à la législation nationale.

Les soumissionnaires étrangers doivent fournir:

- Les copies des documents originaux précisant la constitution ou le statut juridique des entreprises qui participent au présent appel d'offres;
- L'attestation d'inscription au registre du commerce du pays où les entreprises sont installées;
- Une attestation de non faillite;

7. Les soumissionnaires sont tenus de présenter une preuve de propriété du matériel nécessaire ou un contrat notarié d'intention de location dudit matériel.

8. Les chiffres d'affaires doivent être attestés par un expert comptable agréé.

9. Seuls les travaux attestés par les maitres d'ouvrages seront pris en compte dans les chiffres d'affaires.

10. Les c-v du personnel doivent être actualisés à la date de soumission et accompagné d'un engagement de disponibilité pour toute la période d'exécution des travaux.

11. Le délai d'exécution est de : quatre (04) mois pour chaque lot.

12. Les exigences en matière de qualification pour avoir un lot sont :

1. Avoir une expérience générale dans la construction des bâtiments attestée par des attestations fournies par les maitres d'ouvrages concernés au cours des cinq dernières années (au moins 5 attestations dûment constatées) (admini-

nistration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales en République Islamique de Mauritanie).

2. Avoir réalisé au cours des trois dernières années deux marchés de construction de bâtiment, dont la valeur unitaire de chacun est égale à 80 millions d'ouguiyas au moins, suivie des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception signés par les maitres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales en République Islamique de Mauritanie)

3. Disposer d'un personnel qualifié et du matériel technique nécessaire

4. Fournir une attestation bancaire prouvant la capacité d'autofinancement de l'entreprise à hauteur de 50 000 000 d'ouguiyas (cinquante millions d'UM), conformément au model

5. Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen certifié pour les travaux de construction au cours des exercices 2014-2015-2016 supérieur ou égal à 100 000 000 d'ouguiyas (cent millions d'UM).

13. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : Monsieur le Président de la Commission de Passation des Marchés Publics des Secteurs de Souveraineté (CPMPS.Souv) ilot D, lot 13, Tél : 25 00 01 32, Site Web : [www.cmpss.org](http://www.cmpss.org); e-mail : [cmpssouv@gmail.com](mailto:cmpssouv@gmail.com) Nouakchott, Mauritanie, au plus tard le 24 mai 2017 à 11 H. Les offres remises après cette date et heure limites seront rejetées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis lors d'une séance publique de la Commission de Passation des Marchés Publics des Secteurs de Souveraineté à la même adresse le même jour et même heure cités ci-dessus.

14. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant 1 600 000 UM pour chacun des lots 1 et 2, de 600 000 UM pour le lot 3 et de 1200 000 UM pour le lot 4 et les garanties doivent être valides pour 120 jours. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

**Le Directeur Général de l'Agence Nationale Tadamoun  
Me. Hamdi Ould Mahjoub**

## CAN 2023

## Pourquoi la Guinée peut s'inquiéter ?



Philip Chiyangwa, président du Conseil des associations de football en Afrique australe (Cosafa) et figure montante du foot africain, veut remettre en cause l'attribution des trois prochaines Coupes d'Afrique des nations. Si le Cameroun (2019) et la Côte d'Ivoire (2021) ne devraient pas être trop inquiétés, la Guinée a en revanche du souci à se faire pour sa CAN 2023. Explications.

La CAN 2023 aura-t-elle lieu en Guinée, comme cela a été décidé en septembre 2014 par la Confédération africaine de football (CAF) ? A l'heure actuelle, rien ne permet de dire que la 34e phase finale de Coupe d'Afrique des nations se déroulera ailleurs. D'autant qu'un stade est déjà quasiment prêt et que les autorités locales travaillent depuis septembre 2016 à la construction de ceux de Kankan, Labé et Nzérékoré. Le président du pays, Alpha Condé, a par ailleurs signé un décret sur la création du Comité d'organisation, en octobre 2016. Mais les récentes critiques du président du Conseil des associations de football en Afrique australe (Cosafa), qui a envoyé un courrier à la CAF au sujet des pays hôtes des trois prochaines CAN, ont de quoi inquiéter les Guinéens. Voici pourquoi.

#### Le patron du Cosafa est un des nouveaux hommes forts du foot africain

Philip Chiyangwa, président de la Fédération zimbabwéenne (ZIFA) depuis décembre 2015 et du Cosafa depuis décembre 2016, est la figure montante du foot africain. Ce riche homme d'affaires a grandement contribué à faire élire Ahmad, à la présidence de la CAF.

Le Zimbabwéen, qui n'a pas sa langue dans sa poche, a frontalement défié le prédécesseur d'Ahmad, le Camerounais Issa Hayatou. Philip Chiyangwa ne cesse de répéter qu'il ne reculera devant rien pour défendre les intérêts du foot austral. Y compris en attaquant l'attribution des Coupes d'Afrique des nations 2019, 2021 et 2023, au Cameroun, à la Côte d'Ivoire et à la Guinée. « Elles ont été attribuées de manière brutale et politique au bénéfice d'une région », a-t-il lâché lors d'une conférence de presse du Cosafa, en Afrique du Sud, le 7 avril 2017.

Le nouveau président de la CAF,

Ahmad, était présent lorsque Philip Chiyangwa a mis en cause la manière dont les CAN 2019, 2021 et 2023 ont été attribuées. Le Malgache n'a pas contredit son collègue et soutien. Il a au contraire tenu des propos en anglais potentiellement lourds de sens, en préambule de la conférence de presse. « Even if I am the president of CAF, I am a Cosafa member first. » L'usage du « first » peut signifier qu'Ahmad rappelle l'antériorité de son appartenance au Cosafa. Ou qu'il se considère avant toute chose comme un membre de cette association...

La CAF se tirerait une balle dans le pied en retirant la CAN 2019 au Cameroun. La phase finale a en effet lieu dans moins de deux ans. Le pays a en outre organisé avec brio la CAN féminine 2016 et son équipe nationale masculine a remporté la CAN 2017 au Gabon.

Quant à la Côte d'Ivoire, dont l'équipe a gagné la CAN 2015, son économie affiche de bons résultats en termes de croissance notamment. Le pays, qui a organisé l'Afrobasket 2015 avec succès et qui s'apprête à accueillir les Jeux de la francophonie 2017, semble avoir les atouts nécessaires pour l'organisation de randes compétitions. Reste donc la Guinée dont la désignation pour la CAN 2023 semble plus fragile. Candidate malheureuse pour 2019 et 2021, la Guinée s'est vue offrir l'édition 2023, à la surprise générale, en septembre 2014. Il n'avait en effet jamais été question de trouver la nation-hôte de cette 34e édition. S'il est vrai que le Comité exécutif « est l'autorité suprême pour toutes les questions relatives aux compétitions de la CAF » (article 23, alinéa 11 des Statuts et règlements de la CAF), qu'il « détermine le lieu et les dates du tournoi final des compétitions de la CAF » (article 23, alinéa 17), que ses décisions « ont force exécutoire, avec effet immédiat » (article 22, alinéa 20), le choix fait en septembre 2014 ne semble pas totalement en adéquation avec les textes de l'institution à l'époque et ceux d'aujourd'hui. Dans le chapitre consacré aux « candidatures pour l'organisation des phases finales et désignation des pays hôte » – dont les principaux articles n'ont pas été amendés ces dernières années – il est stipulé que le « Comité exécutif désignera le pays hôte six ans avant la date prévue pour » la tenue de la CAN (arti-

cle 28). Pas six ans au plus tôt ou au plus tard. Or, la Guinée a été désignée neuf années à l'avance, sans appel à candidature pour la CAN 2023. L'article 39 est là aussi très clair : le Comité exécutif désignera [...] le ou les pays hôte(s) chargé(s) de l'organisation de l'édition « pour laquelle ils s'étaient portés candidats ». Enfin, l'article 32 prévoit qu'un candidat doit avoir organisé la phase finale d'au moins une des compétitions internationales de la CAF. La Guinée, elle, a accueilli une CAN des moins de 17 ans. Mais c'était en 1999.

#### Le Comité exécutif a les moyens de retirer la CAN 2023 à la Guinée

Reste LA question : si tel était son désir, le Comité exécutif aurait-il les moyens de faire machine arrière ? « En cas de violation des règles prescrites ou de manquements des engagements souscrits, la CAF est en droit de retirer en tout temps et avec effet immédiat l'organisation de la compétition au(x) pays hôte(s) », souligne les Règlements d'application (article 41). L'article 62 des Statuts, plus vague et plus général, souligne aussi que « tous les cas non prévus [...] ou les cas de force majeure seront tranchés par le Comité exécutif » (alinéa 1). Si le Cosafa n'a pas les compétences nécessaires pour mettre le sujet sur la table (article 14 des Statuts), l'un de ses membres au Comité exécutif (Kalusha Bwalya, Danny Jordaan, Rui Eduardo Da Costa) peut faire inscrire la question à l'ordre du jour d'une prochaine séance (article 23, alinéa 4). En dernier ressort, un des pays membres du Cosafa peut saisir le Tribunal arbitral du sport (TAS). Dernier point, les autorités guinéennes souhaitent toujours que la CAN 2023 ait lieu en janvier/février. Soit un ou deux mois seulement après la fin de la Coupe du monde 2022 au Qatar, prévue du 21 novembre au 18 décembre... En février 2015, la Fédération internationale de football (FIFA) avait réclamé que la Coupe d'Afrique soit repoussée en juin. Une demande alors rejetée par la Guinée, pour cause de pluie abondante à cette période. La CAF va engager une vaste réflexion sur le format et la périodicité de la Coupe d'Afrique des nations. Il n'est pas à exclure que la CAN 2023 en Guinée en subisse les conséquences. Aussi injustes soit-elles...

## Afrobasket 2017

## L'Angola va organiser le championnat à la place du Congo-Brazzaville

L'Angola va organiser le championnat d'Afrique des nations masculin de basket-ball (Afrobasket 2017) du 19 au 30 août, à la place du Congo-Brazzaville. Les Congolais ont renoncé à l'Afrobasket 2017, officiellement à cause de problèmes financiers.

La nation la plus titrée du basket-ball africain va voler à la rescousse de son sport, en août prochain. L'Angola, dont l'équipe nationale masculine a remporté 11 des 28 Championnats d'Afrique, va organiser l'édition 2017 à la place du Congo.

Les Congolais avaient en effet annoncé leur intention de jeter

Afrique) dans l'embarras à quatre mois de l'Afrobasket 2017. Durant deux semaines, la FIBA Afrique a tenté de faire revenir le Congo sur sa position. En vain. L'équipe du Congo est donc écartée du tournoi, elle sera remplacée par une autre sélection.

#### La Tunisie s'était aussi proposée

La Tunisie, hôte du dernier Afrobasket, avait également proposé ses services ces 20 et 21 avril à Bamako, lors d'une réunion de la FIBA Afrique. Mais c'est finalement l'Angola, qui a organisé le tournoi en 1989, 1999 et 2007, qui va s'y mettre une quatrième fois.

Les Angolais, battus par les Nigé-



l'éponge pour des raisons financières, plongeant la confédération africaine de basket-ball (FIBA

riens en finale en 2015, tenteront donc de reconquérir le titre à domicile.

## Tennis

## Serena Williams reviendra mais quand

Serena Williams est "impatiente" de revenir l'an prochain après avoir donné naissance à son bébé. Mais quand exactement ? Si sa participation à l'Open d'Australie dès janvier paraît compromise, un retour à Roland-Garros en 2018 semble "envisageable", selon des médecins interrogés par l'AFP. La star américaine en est à 20 semaines de grossesse à en croire la légende du selfie posté mercredi sur Snapchat et devrait donc accoucher durant l'US Open, avant son 36e anniversaire (le 26 septembre). "Dire quand elle reviendra précisément n'est pas quelque chose dont elle se soucie dans l'immédiat. Mais, elle ne veut pas s'arrêter là", assure son entraîneur Patrick Mouratoglou, contacté par l'AFP. "En Grand Chelem, un retour à Roland-Garros, en mai-juin, est envisageable", estime Stéphanie Nguyen, médecin à l'Insep (Institut national du sport et de la performance) et membre de l'encadrement de l'équipe de France de Fed Cup. "La durée de récupération dépendra du type d'accouchement, de savoir si elle allaite ou pas et de la prise de poids", affine-t-elle. Pour sa consœur Carole Maître, gynécologue à l'Insep, il faut compter "au moins six mois" entre la naissance de l'enfant et la reprise en compétition. L'Américaine pourra reprendre le footing "au mieux à partir de trois mois", lorsqu'elle aura effectué la rééducation du périnée qui débute quatre à six semaines après l'accouchement et la rééducation abdominale.

Toucher de nouveau la raquette à l'entraînement peut se faire aussi après trois mois à condition "de ne pas se déplacer à fond". A titre d'exemple, Victoria Azarenka, mère d'un petit garçon depuis le 20 décembre, n'effectuera pas son retour sur le circuit WTA avant le tournoi de Stanford, fin juillet, soit sept mois après l'accouchement. Elle aura 28 ans. En 2009, 18 mois après la naissance de sa fille, la Belge Kim Clijsters avait effectué un retour gagnant à 26 ans en devenant lors de l'US Open la première mère à remporter un titre majeur depuis la championne australienne Evonne Goolagong en 1980. Margaret Court-Smith, la joueuse la plus titrée de tous les temps en Grand Chelem (24 trophées), que Serena Williams espère dépasser, avait 29 ans lorsqu'elle a donné naissance à son premier enfant en 1972. Elle s'était imposée à Melbourne, Roland-Garros et New York l'année suivante. Mouratoglou : "Serena peut encore dominer le tennis". L'Américaine Williams aura elle sept ans de plus... "Au vu de sa condition physique, de son niveau, l'âge ne va pas ajouter un facteur limitant", estime Carole Maître. Tout dépendra des efforts consentis avant et après l'accouchement. "Elle devra maintenir une activité physique, mais compatible avec sa grossesse, en privilégiant par exemple la natation, et revoir son alimentation par rapport à sa dépense énergétique forcément réduite", explique la gynécologue.